

## CONCOURS D'ENTREE EN 1<sup>E</sup> ANNEE Concours d'entrée des 12,13,14,15 mai 2025

En plus de la procédure suivie sur Parcoursup et du vœu formulé, pour pouvoir se présenter au concours qui se déroule en 2 phases (admissibilité en distanciel et admission en présentiel) :

**I – Le candidat ou la candidate doit entre le 15 janvier et le 2 avril 2024, déposer son portfolio de 5Mo maximum.**

Le portfolio sera composé d'un seul document, il comprendra :

- 1) **Les réponses aux 4 questions suivantes tiennent lieu de lettre de motivation – 5 lignes maximum de réponse par question :**
  - a) Pratiquez-vous une activité artistique régulière ? Dans quel cadre, depuis combien de temps ? En quoi consiste-t-elle ?
  - b) Quels sont la dernière exposition, le dernier livre, le dernier film, le dernier concert que vous avez vu ? Qu'en avez-vous pensé ?
  - c) Pourquoi candidatez-vous en école d'art ? Pourquoi à l'école d'art et de design de Dijon en particulier ?
  - d) Parlez-nous de vous. Quel est votre parcours ? Comment vous définiriez-vous ? Y a-t-il quelque chose que vous voudriez nous dire en particulier ?
- 2) **Un choix de travaux personnels légendés** (pour chaque réalisation présentée : indiquer le lieu, le contexte, la date, les matériaux utilisés et dire pourquoi ce choix) > sélection d'une dizaine de travaux.

Le portfolio est à déposer en ligne : <https://ensa-dijon.net/selection?sp=7&cs=1%7C1>

**II – Le candidat ou la candidate doit également au plus tard le 4 avril 2025, payer les frais d'inscription au concours de 38€ ou transmettre sa notification de bourse 2024-2025 pour en être exempté.**



- A PRIVILEGIER // Soit par virement, demander les coordonnées bancaires au Régisseur de recettes à [regie-encais@ensa-dijon.fr](mailto:regie-encais@ensa-dijon.fr)

*Transmettre le justificatif de bourse à cette même adresse.*

*Pour les candidats ayant un compte bancaire hors de France, le paiement par virement est obligatoire.*

- Soit par chèque libellé à l'ordre du « Régisseur de recettes Ensa Dijon ». Le chèque est à rédiger à l'encre noire ou bleue et ne doit être ni rayé, ni raturé, ni plié. Le chèque sera envoyé, accompagné de vos nom et prénom, n° parcoursup, indiqués sur une petite feuille, par courrier à :

ENSAD Dijon – Examen 2025, 3 rue Michelet, BP22566, 21025 Dijon Cedex.

- Les frais d'inscription ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

#### ATTENTION

- Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.
- **Utiliser la même adresse méI que celle utilisée sur Parcoursup.**